



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 65933

Texte de la question

M. Dominique Dupilet attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la situation de la documentation dans les collèges et lycées de l'académie de Lille. Il semblerait que, depuis plusieurs années, les postes offerts pour le CAPES de documentation ne parviennent pas à couvrir les départs en retraite. A ce titre, pour la région Nord - Pas-de-Calais, ce sont treize postes de documentalistes qui n'étaient pas pourvus à l'issue du mouvement intra-académique au titre de l'année 2000. En conséquence, il souhaiterait savoir si le Gouvernement entend prochainement procéder à des créations de postes de documentalistes au sein de l'académie de Lille.

Texte de la réponse

Les décisions d'ouverture de postes aux concours du second degré s'appuient sur des prévisions de recrutement lissées sur cinq ans qui prennent en compte à la fois les départs définitifs des professeurs, les évolutions attendues de la démographie scolaire et l'impact des réformes pédagogiques. Le recours de plus en plus important aux enseignants de documentation, en particulier avec les travaux personnels encadrés au lycée et avec les itinéraires de découvertes au collège, a justifié un effort de recrutement significatif dans cette discipline ces dernières années puisque le nombre de postes mis au concours externe a plus que doublé depuis 1998 passant de 100 postes à 160 en l'an 2000, 178 en 2001 et 240 en 2002. Cet effort sera poursuivi dans les prochaines années dans le cadre du plan pluriannuel annoncé récemment par le Gouvernement. En outre, ce plan comporte un effort particulier pour la résorption de l'emploi précaire. C'est ainsi que en 2001, 81 enseignants maîtres auxiliaires ou contractuels seront titularisés à l'issue du concours externe, interne et réservé et de l'examen professionnel de documentation contre 56 à la session 2000 du concours réservé.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Dupilet](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (6^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65933

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 septembre 2001, page 5300

Réponse publiée le : 11 mars 2002, page 1414